

Compte-rendu de la réunion de Conseil Municipal du mardi 15 juillet 2025

Conseillers présents : Christian Boissinot, Guy Lumeau, Cécile Jauzelon, Delphine Dubois, Yoann Bonneaud, Laurence Bompas, Daniel Drapeau, Clotilde Drin, Emilie Huvelin, Mathieu Huvelin, Michaël Martin, Catherine (Cathy) Paillou, Sébastien Pierron et Charlène Vrignaud.

Conseiller excusé : Patrice Blanchard.

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la séance du 10 juin 2025.

RESSOURCES HUMAINES

Participation employeur - Mutuelle santé

Au 1er janvier 2026, la participation employeur à la mutuelle santé devient obligatoire dans la fonction publique territoriale.

Ce montant doit être de minimum 15€ par agent quelle que soit sa quotité de travail mais il n'y a pas de maximum. L'agent devra produire chaque année un justificatif de labellisation à une mutuelle santé sauf si la collectivité souscrit à un contrat collectif.

Afin de calculer le coût pour la commune il est proposé d'envoyer une enquête aux agents, comme a pu le faire la Communauté de Communes du Pays de Chantonnay.

COMMISSION ENVIRONNEMENT – AMENAGEMENT ET VOIRIE

Acquisition parcelle ZB 85 – Consorts HUVELIN

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que dans le cadre de son développement, la commune se doit d'acquérir une réserve foncière. Ainsi, les consorts HUVELIN, propriétaires, acceptent la vente de la parcelle ZB 85 d'une surface de 21 020 m².



Vente parcelle B 1972 de 122 m²

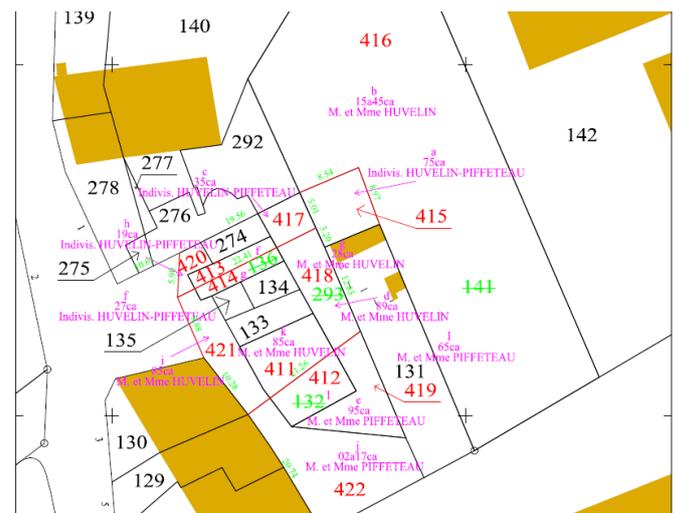
Le Conseil municipal accepte la vente de la parcelle B 1972 d'une surface de 122 m² à M. et Mme MARY, propriétaires de la parcelle attenante B 1963, dans le lotissement de la Géliinière.



Ventes parcelles ZI 421 de 85 m² et ZI 422 de 217 m²

Monsieur le Maire expose à l'assemblée la volonté de M. et Mme HUVELIN Marcel d'acquérir la parcelle ZI 421 d'une surface de 85 m² et celle de M. et Mme PIFFETEAU Johann d'acquérir la parcelle ZI 422 d'une surface de 217 m², dans le village de la Garnerie.

Le Conseil municipal accepte ces ventes.



COMMISSION ACTIONS SOCIALES – FAMILLE – SUIVI REGLEMENTAIRE

Contrat d'association 2025 – OGEC du Vieux Tilleul

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune a signé le 29 juin 2006 un contrat d'association avec Monsieur le Préfet de la Vendée, les responsables de l'école privée du « Vieux Tilleul » de Rochetretoux et Monsieur le Représentant de l'UDOGEC de la Vendée. Considérant les effectifs, 72 élèves fréquentent l'école privée au 1er janvier 2025.

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal une revalorisation du montant alloué portant la somme par élève à 600€ (au lieu de 535€ précédemment). À cette somme s'ajouteront 40€ de fournitures scolaires.

Ainsi le versement pour 2025 s'élèverait à :

72 x 600€ = 43 200€ au titre du contrat d'association

72 x 40€ = 2 880€ au titre de la subvention fournitures scolaires

Subvention 2025 – Sorties scolaires – Ecole privée du Vieux Tilleul

Considérant l'organisation :

- d'une sortie scolaire à Nieul-Sur-l'Autise pour les 30 élèves de PS, MS et GS ;
- d'une sortie scolaire à Sainte-Florence pour les 20 élèves de CP-CE1 ;
- d'une classe de neige à Saint-Lary-Soulan pour les 19 élèves de CE2-CM1-CM2 ;

Considérant le versement d'une participation de 15€ par élève pour les sorties scolaires et de 65€ par élève pour les séjours scolaires, une subvention de 1 985€ est accordée à l'OGEC.

COMMISSION COMMUNICATION – CULTURE – ASSOCIATIONS

Delphine Dubois souligne le succès de la marche de l'Office du Tourisme du Pays de Chantonnay qui s'est déroulée le 1er juillet à Rochetjoux. Environ 90 marcheurs étaient présents au départ à La Chaumerie malgré la chaleur.

La manifestation « La Rockat' » du 13 juillet s'est déroulée dans une ambiance conviviale et festive.

COMMISSION BATIMENTS – AUTORISATIONS URBANISME – SPORTS

Réhabilitation du commerce multiservices - Validation de l'Avant-Projet Définitif (APD)

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'un projet de réhabilitation du commerce multiservices est en cours d'élaboration. Le projet consiste en plusieurs étapes de réhabilitation et d'aménagement, qui incluent :

- Rénovation de l'espace existant : remise à neuf du bâtiment, mise aux normes de sécurité, aménagement des différents espaces.

- Création de nouveaux espaces : aménagement d'un coin bar et restaurant, installation du matériel nécessaire pour le débit de tabac, aménagement de l'épicerie.

- Amélioration de l'accessibilité et du confort : amélioration de l'accès pour les personnes à mobilité réduite, mise en place de solutions écologiques pour réduire l'empreinte énergétique du commerce.

L'estimation définitive du coût prévisionnel des travaux au stade de l'avant-projet définitif s'élève ainsi à 412 800€ HT.

QUESTIONS DIVERSES

Guy Lumeau rappelle l'intervention du CFPPA Nature pour le chantier d'été au moulin de La Boislinière du 11 août au 4 septembre 2025 : maçonnerie de restauration du muret et construction d'une barrière et pergola en bois local. Il informe que les travaux pour l'aménagement du passage du Théâtre sont décalés.

Laurence Bompas signale un dépôt sauvage au Bas Coutet et alerte sur le respect de la nature.

Emilie Huvelin évoque une hausse des effectifs pour la garderie périscolaire.

Prochaine réunion de Conseil municipal le lundi 8 septembre 2025 à 20h.

Infos communales

Horaires d'été

La Mairie et l'Agence postale passent à l'heure d'été.

Fermeture de la Mairie et de l'Agence postale les lundis 28 juillet, 4 et 11 août et les samedis 16, 23 et 30 août.



Bébés-lecteurs

Cette animation permet aux enfants de 3 mois à 3 ans de connaître la bibliothèque. Ils y trouveront le plaisir des histoires dans des livres, des comptines et des chansons. La première séance aura lieu le **mardi 16 septembre**.

Si votre enfant est concerné, vous pouvez l'inscrire à la bibliothèque aux heures d'ouverture ou envoyer un mail à bibliotheque@rochetjoux.fr en indiquant l'horaire souhaité : 9h45 ou 10h30.



Le dépistage visuel

Dans le cadre du **programme de prévention senior**, la Communauté de Communes du pays de Chantonnay, en partenariat avec une opticienne à domicile indépendante, organise des journées de dépistage visuel à destination des seniors résidant sur le territoire.

Vous pourrez prendre RDV auprès de la Communauté de Communes au 02 51 94 40 23. Le dépistage est gratuit et l'inscription est obligatoire.

La journée de dépistage à Rochetjoux sera le **Mardi 9 septembre** de 9h00 à 17h00 à la salle du foyer rural.



On a besoin de vous !

Dans le cadre de la collaboration avec le Centre de formation professionnelle et promotion agricole (CFPPA), des **chantiers « bois et pierre »** vont être réalisés à Rochetjoux. Ainsi, il a été décidé de réparer le socle du moulin de la Boislinière.

Pour cela nous avons besoin de **pierres de schiste**.

Si vous en avez et souhaitez les donner pour ce chantier, merci de prévenir la mairie.





Un champion rocatrejovien

Louis Chataigner est licencié au Vélo club des Herbiers et aux Scorpions-VTT à Chantonnay.

Son palmarès :

- En 2023, champion de France de VTT Ufolep par équipe à Olhain(62) ;
- en 2023, vice champion de Vendée de VTT Ufolep ;
- en 2025, vice champion de Vendée de VTT Ufolep ;
- et en juin 2025, 1er sur la manche départementale Ufolep à Talmont Saint Hilaire.



L'ensemble du Conseil municipal le félicite pour cette belle place !

Les coupes régionales Pays de la Loire ne sont pas terminées. Il reste une course début septembre pour finaliser le classement. Bonne chance Louis !

Balades estivales de l'Office de Tourisme du Pays de Chantonnay

Départ à 20h – Gratuit – Sans réservation – Merci de prévoir votre gobelet

Mardi 22 juillet : Saint-Prouant / Départ Salle de la Forêt

Mardi 29 juillet : Saint-Martin-des-Noyers / Départ Colline des Moulins des Bois

Mardi 5 août : Saint-Hilaire-le-Vouhis / Départ Espace de l'Amitié

Mardi 12 août : Bournezeau / Départ Place de l'église de Saint-Vincent-Puymaufrais



Merci à tous les participants de la balade de Rochetrejou. Malgré la chaleur, environ 90 marcheurs étaient présents. Merci aux propriétaires des différents lieux traversés d'avoir autorisé le passage de cette balade.



Des box pour stationner son vélo

Afin d'encourager la **pratique du vélo** sur le territoire, le Pays de Chantonnay déploie un nouveau service pour garer son vélo en toute sécurité sur le territoire : **Le box à vélo sécurisé.**

Vous utilisez le vélo pour vos trajets du quotidien ou vos loisirs, et vous cherchez une solution de stationnement longue durée près de chez vous ou de votre lieu de travail ?

Le box à vélo sécurisé est fait pour vous.

Le vol de vélo et la crainte du vol restent aujourd'hui les principaux freins à l'usage du vélo au quotidien. Pour lever ces obstacles, le territoire a décidé d'installer des box à vélo sécurisés, conçus pour protéger les vélos des vols, des dégradations et des intempéries.

Ces équipements permettent aux usagers de stationner leur vélo en toute sérénité, pour quelques heures ou plusieurs jours (Maximum 7 jours consécutifs)

Ces box à vélo sont accessibles **gratuitement** à tous les habitants et usagers du territoire, sans nécessité de réservation, d'inscription ou d'abonnement préalable. Leur utilisation a été pensée pour être la plus simple et pratique possible. Le cycliste doit simplement se munir de **son propre antivol et cadenas** afin d'attacher son vélo à l'intérieur du box. Une fois le vélo sécurisé, il lui suffit de refermer la porte du box et d'ajouter un petit cadenas ou antivol sur la porte. Ainsi, le vélo bénéficie d'une protection optimale contre le vol, les actes de vandalisme et les conditions climatiques.

Retrouvez un box à Rochetrejou sur la place Stanhope de la Débutrie, à proximité du Multiservices.



Relais baby-sitting

Ce nouveau service est proposé par la Communauté de communes du Pays de Chantonnay. **Le Relais Baby-sitting** met en relation des parents à la recherche d'un(e) baby-sitter occasionnel(le) et des jeunes entre 16 et 25 ans souhaitant garder des enfants.

Ce dispositif concerne les jeunes du Pays de Chantonnay de 16 à 25 ans qui souhaitent garder des enfants. Il faut s'inscrire via le formulaire et participer à la demi-journée de sensibilisation au baby-sitting animée par des professionnels avec au programme : *Le quotidien de l'enfant, La sécurité, Les activités à faire avec les enfants, La relation avec les parents-employeurs.* Enfin,

l'inscription sur la liste des baby-sitters du Pays de Chantonnay sera faite.

Ce dispositif concerne également les parents qui souhaitent sortir le soir, qui ont besoin d'aller à une réunion ou qui recherchent un baby-sitter occasionnel.

Si vous êtes intéressés, contactez la Communauté de communes du Pays de Chantonnay qui vous donnera les coordonnées de baby-sitters près de chez vous, vous renseignera sur la démarche à suivre et sur les conditions du service.

Contact : Service Enfance, Jeunesse et Familles – 02 51 94 40 23 – familles@cc-paysdechantonnay.fr

Retrouvez le lien d'inscription via le formulaire : www.paysdechantonnay.fr/actualites/relais-baby-sitting/



RAPPEL : Cet été la bibliothèque est ouverte du 7 juillet au 31 août, le mardi de 17h30 à 19h et le samedi de 10h à 12h.

Pensez aux " **Sacs surprises**". Ils vous attendent à la bibliothèque !
Ouf ! L'été est là, enfin du temps pour lire ! Plus d'excuse valable !
Les bénévoles de la bibliothèque vous attendent pour vous conseiller dans vos lectures estivales ! Venez vite !

Les nouveautés de juillet.

Adultes



Jeunesse



La Baudière

Cet été l'association vous propose **deux concerts à Rochetretjoux**, à la Baudière, :
- le **samedi 19 juillet** à 19h, « Modes et rythmes », Balkans, Turquie, Caucase et au-delà.
- le **samedi 9 août** à 19h, « Mondes arabes », oud et percussion. (Également à Mouchamps le jeudi 7 août, 20h)



Venez nombreux, et faites suivre l'annonce à vos amis !

CIAR

Samedi 26 juillet, la **Guinguette du Parc**.
De 18h à 19h Happy Hour et de 19h à 2h00 Concerts MOUL'A GAUFRES / SKY'S LEGENDS et DJ MANU.

Restauration (planches apéro, grillades de sardines/saucisses et pommes de terre grenailles, crêpes) et **Bar** sur place.
Renseignements : Pierre Vincendeau au 06 87 50 35 95



UNC/AFN/Soldats de France

L'association organise son traditionnel **méchoui** le **samedi 20 septembre** au Pré de la kermesse.
Repas à partir de 13h : Moules marinières / Cochon à la broche et haricots blancs / Fromage / Desserts. Apéritif - Vins blanc, rosé, rouge Café
BAR : vins fins, bière, sans alcool

UNC/AFN/SOLDATS DE FRANCE DE ROCHETREJOUX

Méchoui Cochon à la broche

Samedi 20 septembre 2025

Tarifs : adulte 20€, moins de 14 ans 8€
Réservation avant le 7 septembre
Contacts : **Daniel Rondeau** : 06.26.16.36.33 danielrondeau85@hotmail.com
Jean Huvelin : 06.11.71.53.14 js.huvelin@gmail.com

